



Contexte

En 2015, une enquête a été menée par les étudiants de la filière Sciences sanitaires et sociales, portant sur les conditions de vie et de santé des étudiants amiénois. Les données restituées ici sont le produit d'un travail mené dans les enseignements méthodologiques (cours et recherches personnelles des étudiants) et finalisés par les étudiants de master IPSS*, promotion 2016-2017. La construction méthodologique autour du non-recours, du renoncement aux soins et des moyens de prévention a bénéficié des collaborations engagées entre les responsables de formation et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Somme.

Objectifs

A travers des exercices pédagogiques : - Observer l'état de santé général de la population étudiante amiénoise – Mesurer le renoncement aux droits et aux soins quand celui-ci était déclaré – Identifier les caractéristiques des renonçants.

Méthodes

Elaboration d'un questionnaire par les étudiants Licence 3 sociologie, parcours « sciences sanitaires et sociales » de l'UPJV, comportant 68 questions

Passation du questionnaire en face à face sur différents sites amiénois de l'UPJV en 2015. Saisie des données, traitement, tests de significativité de tris croisés sous Sphynx, puis analyse sous Excel en 2016 par les étudiants de master IPSS*.

Les conceptions méthodologiques et analytiques s'inspirent des enquêtes Conditions de vie (CdV) 2013 réalisées par l'Observatoire nationale de la vie étudiante (OVE) et des enquêtes de l'Observatoire des non-recours aux droits et services de la MSH des Alpes (Odenore)

Appui méthodologique de Thomas Rouault, responsable du Pôle Etudes et Statistiques, CPAM de la Somme, dans le cadre d'une réflexion mutualisée sur la production d'indicateurs qualifiant l'accès, le non-recours et le renoncement aux soins.

Limites

Contrainte par son cadre pédagogique et temporel, l'enquête n'est pas représentative de l'ensemble de la population étudiante amiénoise : surreprésentation de certaines composantes, absence des formations techniques supérieures (type DUT), dispersion géographique trop grande...

Chiffres clés

425 étudiants ont répondu au questionnaire et 149 déclarent avoir renoncé à voir un médecin, soit un taux de 35%.

2/3 déclarent avoir consulté un médecin généraliste au cours des 6 derniers mois.

9 étudiants sur 10 ont un médecin traitant déclaré.

3 étudiants sur 4 déclarent être à jour dans leurs vaccins

mais....



29,3% des étudiants interrogés jugent avoir un état de santé pas, peu ou moyennement satisfaisant.

3/4 des étudiants disent avoir ressenti, au cours des 15 derniers jours, au moins un problème de sommeil, de stress, d'isolement, de déprime ou d'épuisement.

La moitié des étudiants déclarent avoir été confrontée à des difficultés financières.

17 % des étudiants déclarent ne pas avoir de mutuelle ou ne pas savoir s'ils en ont une.

* Ingénierie des politiques sanitaires et sociales, UFR Sciences humaines et sociales, Philosophie. Document réalisé par Charlène Piter, Aurélie Bardet, Haris Kalef, Alexandre Harnould, Rodrigue Cuvilliez, Romuald Cornée, étudiants de Master 2 IPSS, sous la direction de Nathalie Frigul, maître de conférence, UFR SHS UPJV / CURAPP-ESS UMR 7319 et avec le concours de Thomas Rouault, responsable du Pôle Etudes et Statistiques, CPAM de la Somme.



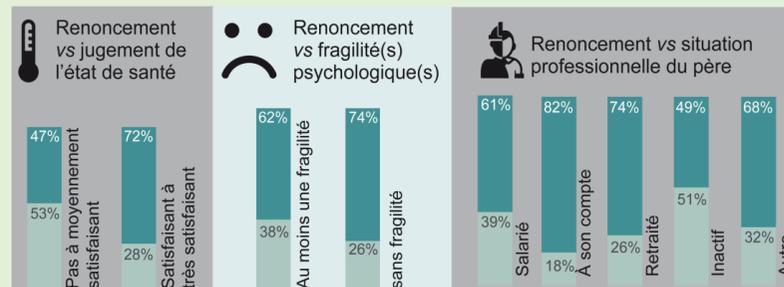
Les motifs du renoncement au médecin cités par les étudiants

(Plusieurs choix possibles parmi les items proposés)

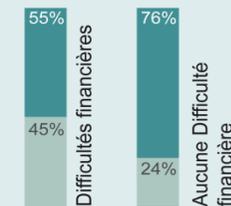


Les caractéristiques du renoncement

Renoncement à voir un médecin
Sans renoncement



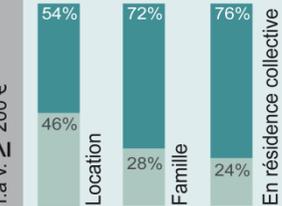
Renoncement vs difficultés financières



Renoncement vs reste à vivre



Renoncement vs situation de résidence



© service infographique CPAM – Master 2 IPSS UPJV

Cette étude réalisée par les étudiants du master 2 IPSS s'inscrit dans une réflexion menée sur la construction et l'usage des catégories statistiques et administratives comme celles de « non recours » et de « renoncement ». Ces catégories constituent des indicateurs d'évaluation des politiques publiques, mesurant notamment l'évolution des inégalités de santé. Les travaux pédagogiques en cours questionnent leur pertinence pour objectiver la réalité des expériences de santé chez des populations en situation de précarité, dont une part des étudiants partage certaines propriétés. En effet, les étudiants amiénois enquêtés se jugent globalement en bonne santé. Néanmoins, ces jugements ne sont pas uniformes et certaines caractéristiques sociales et économiques identifiées chez les étudiants interviennent dans les formes de renoncement aux soins.

Les résultats de l'enquête statistique montrent des liaisons significatives (mesurées à l'aide du test du Khi²) entre le fait d'avoir déjà « renoncé » à voir un médecin et l'état de santé, la situation professionnelle d'origine, la situation financière, le type de logement. La déclaration d'une santé peu à moyennement satisfaisante, la situation salariale ou l'inactivité professionnelle du père, le fait d'être confronté à des difficultés financières, d'avoir un reste à vivre faible, enfin la décohabitation sont des facteurs qui augmentent les risques de renoncement à la consultation médicale.

Les résultats de l'enquête présentés ici permettent de mettre en lumière certains freins dans le recours et l'accès aux soins et de questionner dans quelles mesures ces phénomènes constituent des enjeux de prévention pour les pouvoirs publics.